



Comité de défense et d'animation du quartier de Magonty

Association loi 1901 – n°4097 du 20 novembre 1945

La Pigne de Magonty

Janvier 2008

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 9 février 2008

Maison de quartier de Magonty

Ordre du jour

9h00 Accueil – Renouvellement des adhésions – Nouvelles adhésions

9h15 Assemblée générale ordinaire : bilan de l'année 2007

Rapports moral et financier 2007

Rapports d'activités des commissions et des clubs

Élection des membres du conseil d'administration

11h00 Débat sur la vie du quartier en présence de Monsieur le Maire et des élus locaux

Projets intéressant le quartier : voirie – urbanisme – environnement – sécurité routière

Questions diverses

La liste des questions qui seront posées aux élus figure au verso du document

12h15 Apéritif offert par le comité de quartier

Invitation à candidature

Dépôt des candidatures au conseil d'administration

à déposer **avant le 3 février 2008** dans la boîte à lettres de la maison de quartier de Magonty

Place de la Résistance 33600 PESSAC

Le comité de quartier vous adresse ses

Meilleurs voeux pour 2008

Renseignements : Serge Degueil, Président du comité de quartier

101, rue de la Poudrière, 33600 PESSAC

Tél. 05 56 36 55 54 - Courriel : sdegueil@yahoo.fr

Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

souhaite adhérer au Comité de quartier de Magonty pour l'année 2008.

Bulletin à retourner accompagné d'un chèque de 7 € libellé à l'ordre

du Comité de Quartier de Magonty, Place de la Résistance, 33600 PESSAC

Maison de quartier, Place de la Résistance, 33600 PESSAC

Site : federation-quartiers-pessac.com

courriel : magonty@ federation-quartiers-pessac.com

Assemblée générale du comité de quartier de Magonty

Liste des questions posées aux élus

Voirie et Urbanisme

Avenue de la Poudrière : Par lettre du 11/12/2007 adressée à la C. U. B. la Mairie a donné son accord sur le projet de sécurisation de l'avenue de la Poudrière. Peut-on espérer une réalisation des travaux, en 2008 ?

Avenue du Port Aérien : La Mairie a donné accord sur le projet d'aménagement établi par la C.U.B. Ces travaux étaient financés depuis 2006. Bien que ne correspondant pas parfaitement aux souhaits des riverains, ces travaux seront-ils entrepris très prochainement ?

Place de la Résistance : Le Comité de Quartier et les Parents d'élèves ont présenté à la Mairie, un projet d'aménagement de cette place, le 04/07/2007. Quelle est la suite donnée à cette étude ?

Carrefour rue des Bouvreuils/Piste Cyclable : En vue d'améliorer la sécurité de ce carrefour, le Conseil Général a réalisé début 2007, un aménagement **provisoire** en mettant en place des balisages. Ce provisoire va-t-il durer encore longtemps ? En outre, par lettre du 12/01.2007, la Mairie nous a informé qu'elle a sollicité la C. U. B. pour mettre en place des coussins berlinois. Peut-on faire un point global sur cette étude ainsi que sur l'aménagement global de la rue des Bouvreuils ?

Carrefour Magonty/Merle : Lors de la réunion de concertation en vue de la réalisation d'un lotissement sur le terrain situé à l'angle de l'avenue de Magonty et de la rue du Merle, réunion tenue en Mairie le 10/10/2007, nous sommes intervenus pour demander que le projet soit modifié pour ne pas faire obstacle à la réalisation future d'un giratoire qui entrera de droit dans la sécurisation de cette voie. Notre observation a été prise en compte par le Maître d'œuvre qui a promis de modifier son projet en conséquence, d'autant que le lotissement envisagé aura pour résultat d'augmenter sensiblement la circulation automobile à ce carrefour. La Mairie envisage-t-elle de confier à la C.U.B. une étude pour la réalisation de ce giratoire ?

Cadre de vie

Délinquance : Depuis maintenant deux ans la délinquance sévit sur le quartier. Suite à la réunion avec la mairie et la police nationale a eu lieu l'interpellation de détenteurs de drogue. Nous avons constaté effectivement une plus forte présence de la police. Malgré tout la délinquance se poursuit (poubelles brûlées, panneaux indicateurs arrachés, portes de la maison de quartier forcées etc.). Comment la police et la mairie comptent-elles poursuivre leur action ?

ADSL : Le comité de quartier a mis en évidence la grande disparité qui existe à Magonty dans le service ADSL. La mairie a pris contact avec France télécom. Où en est cette

demande d'un meilleur service en termes de performances à attendre et de délais ?

Aménagement du Bourgailh : Le quartier de Magonty est très sensible à l'aménagement du Bourgailh. Où en sont les travaux du comité mixte qui doit gérer le projet de parc résidentiel de tourisme ? Quid de la création du parc animalier ?

Stationnement sur les trottoirs : A l'heure de la campagne « les voleurs de trottoir » menée par les enfants des écoles et quand on incite les gens à abandonner leur voiture pour une circulation douce, ces dits trottoirs sont encombrés de voitures car le stationnement sur la chaussée est interdit sans un arrêté municipal. Comment sortir du dilemme ?

Ecole du chat : L'association « Ecole du chat » est intervenue bénévolement sur le quartier pour résoudre le problème des chats sauvages de Romainville. La Mairie s'est engagée, lors du conseil municipal de juillet 2007, à examiner l'octroi d'une subvention à cette association. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Maison de quartier :

La maison de quartier est très demandée par les associations pour de nombreuses activités. Mais la conception actuelle du bâtiment ne permet pas d'accueillir plusieurs activités simultanément. Le comité de quartier a proposé quelques légers travaux qui permettraient de résoudre ce problème. Sont-ils prévus pour cette année ?

Relations Mairie/Comité de quartier

Concertation : Dans le cadre de la politique de concertation préconisée par la Mairie le Comité de Quartier travaille, en amont de tout projet, avec les habitants concernés pour dégager les besoins réels et les contraintes liées à toutes réalisations. Cette analyse donne lieu à un rapport d'étude remis à la mairie pour servir de base à toute discussion. Hors les chargés de projets de la CUB n'ont apparemment jamais connaissance de ces études. Peut-on connaître le cheminement exact d'une demande émanant d'un comité de quartier et le retour sous forme d'un projet à réaliser ? Ne serait-il pas nécessaire de définir des règles d'une vraie concertation ?

Courrier : Les courriers « Mairie » concernant les convocations aux réunions et les invitations aux différentes manifestations arrivent de plus en plus tardivement, si ce n'est après coup, ne permettant pas toujours de répondre favorablement et surtout ne laisse pas le temps nécessaire à la préparation des réunions pour une participation plus active. Est-il possible d'inverser cette tendance ?



Comité de défense et d'animation du quartier de Magonty

Association loi 1901 – n°4097 du 20 novembre 1945

La Pigne de Magonty

Janvier 2008

Maison de quartier, Place de la Résistance, 33600 PESSAC

Site : federation-quartiers-pessac.com

courriel : [magonty@ federation-quartiers-pessac.com](mailto:magonty@federation-quartiers-pessac.com)